

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE LES BRESEUX**

**Séance ORDINAIRE du 9 juillet 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le neuf juillet le Conseil Municipal de cette commune légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alexandre MONNET, Maire.

**Étaient Présents** : Carole BERNARD, Annie MERCIER, Elise MESSINGER, François BANDELIER, Samuel BULLIARD, Lionel SALA et Jean-Pierre SANDOZ.

**Étaient Absents** : Virginie HENRY et Richard GIRARDCLOS

**Secrétaire de la séance** : Jean-Pierre SANDOZ

Date de convocation : 02/07/2019

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 25 juin
3. Délibération prêt lotissement
4. Délibération vote du budget lotissement

Questions diverses

Le devenir des trésoreries

Projet Manessier

Autorisation pour trail le 1<sup>er</sup> septembre

**DÉLIBÉRATIONS**

35-2019 Délibération prêt lotissement

36-2019 Délibération vote du budget lotissement

**OUVERTURE DE SÉANCE**

La séance est ouverte sous la Présidence de M. Alexandre MONNET, Maire.

**-1 DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil de procéder à l'élection d'un secrétaire de séance.

Est élu secrétaire de séance à l'unanimité : Jean-Pierre SANDOZ

Monsieur le Maire confirme la démission de Madame la première adjointe, Lucie LONCHAMPT par courrier reçu de la sous-préfecture daté du 26 juin 2019.

**-2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 AVRIL 2019**

Rapporteur : Monsieur Alexandre MONNET, Maire.

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance du 25 juin.

Le procès-verbal est adopté par **8 voix pour 0 voix contre et 0 abstention**

**-3 DÉLIBÉRATION PRET LOTISSEMENT**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 7 mai 2019, il a été acté de créer le budget lotissement. Afin de régler les factures pour cette création et la viabilisation, il faut recourir à un emprunt

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des propositions remises par les différentes banques ayant répondu, et après en avoir délibéré

Décide de contracter auprès du Crédit Agricole un emprunt dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant : 125 000 €

- Durée : 36 mois
- Taux variable : index euribor 3 mois + marge 0.74%
- Périodicité : trimestrielle/capital in fine
- Frais de dossier et commissions : 188€
- Garantie : inscription au budget LOTISSEMENT

Approuve le tableau d'amortissement et autorise le Maire à signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette opération.

Vote : **7 voix pour** **0 voix contre** **1 abstention**  
 Visa du contrôle de légalité : Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

#### -4 DÉLIBÉRATION VOTE DU BUDGET LOTISSEMENT

Le Maire expose au Conseil Municipal le budget primitif 2019 pour le lotissement élaboré avec Monsieur le trésorier de Maiche.

Le Conseil Municipal, l'exposé entendu, et après en avoir délibéré :

- adopte le budget proposé

Fonctionnement

	DEPENSES	RECETTES
Prévu en 2019	145 500	271 594
<b>TOTAL</b>	<b>145 500</b>	<b>271 594</b>

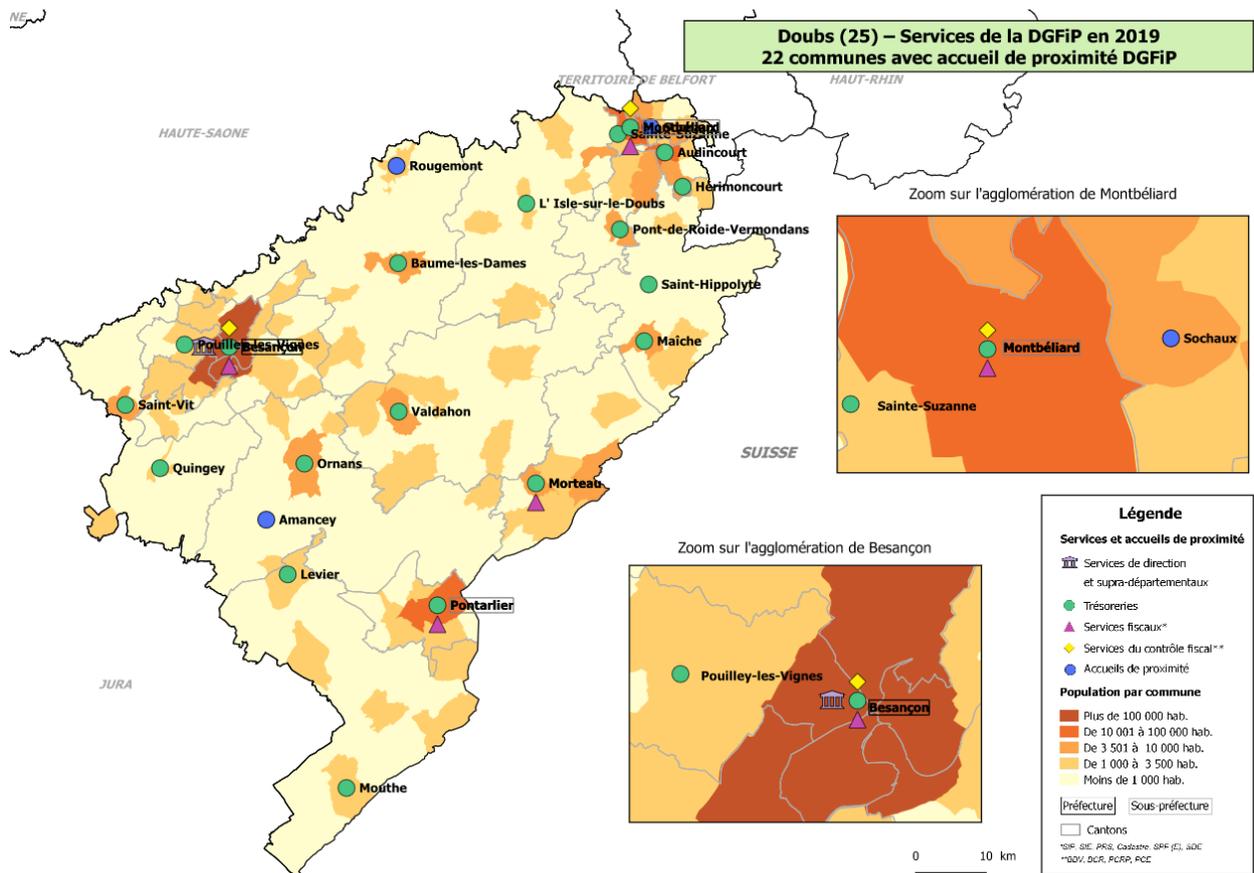
Investissement

	DEPENSES	RECETTES
Prévu en 2019	129 500	129 500
<b>TOTAL</b>	<b>129 500</b>	<b>129 500</b>

Vote : **8 voix pour** **0 voix contre** **0 abstention**  
 Visa du contrôle de légalité : Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

#### - QUESTIONS DIVERSES

*Projet de nouveau réseau de proximité des Finances publiques du Doubs* : Le réseau se transforme en permanence pour s'adapter aux évolutions démographiques et aux nouveaux modes de relations avec le public, notamment grâce aux nouvelles technologies, tout en cherchant à s'adapter le plus possible aux besoins



Pour le département du Doubs, la cartographie « géographie revisitée » se déclinera comme telle :

Services	Implantation actuelle	Implantation future
Service Impôts des Entreprises	Besançon	Besançon
	Montbéliard	Montbéliard
	Pontarlier	<b>FERMETURE</b> et transfert à Besançon
	Morteau	<b>Fermeture</b> et transfert à Montbéliard
Trésorerie	Besançon	Besançon
	Pouilly les Vignes	<b>FERMETURE</b> et transfert à Besançon
	Saint Vit	<b>FERMETURE</b> et transfert à Besançon
	Montbéliard et 2 Vallées (Sainte-Suzanne)	Montbéliard et 2 Vallées (Sainte-Suzanne)
	Montbéliard	<b>FERMETURE</b> et transfert à Montbéliard et 2 vallées
	Hérimoncourt	<b>FERMETURE</b> et transfert à Montbéliard et 2 vallées
	Audincourt	<b>FERMETURE</b> et transfert à Montbéliard et 2 vallées
	L'Isle sur le Doubs	<b>FERMETURE</b> et transfert pour partie à Montbéliard et 2 vallées + Morteau
	Pont de Roide	<b>FERMETURE</b> et transfert à Montbéliard et 2 vallées
	Morteau	Morteau
	Maîche	<b>FERMETURE</b> et transfert à Morteau
	Pontarlier	Pontarlier
	Mouthe	<b>FERMETURE</b> et transfert à Pontarlier

	Levier	<b>FERMETURE et transfert à Pontarlier</b>
	Valdahon	Valdahon
	Ornans	<b>FERMETURE et transfert à Valdahon</b>
	Quingey	<b>FERMETURE et transfert à Valdahon</b>
	Morre-Roulans	<b>FERMETURE et transfert pour partie à Valdahon et Besançon</b>
	Baume les Dames	<b>FERMETURE et transfert à Valdahon</b>
Service Impôts des particuliers	Besançon	Besançon
	Montbéliard	Montbéliard
	Pontarlier	Pontarlier
	Morteau	Morteau
Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement	Besançon	<b>FERMETURE et transfert à Montbéliard</b>
	Montbéliard	Montbéliard

Ce tableau synthétique permet de constater que si le projet de la DGFIP arrive à son terme, il ne restera sur le département que 5 trésoreries au lieu de 18 et 2 Services Impôts des Entreprises au lieu de 4 !

Et cela n'est qu'une vision intermédiaire. La prochaine étape sera très certainement la fermeture des Services Impôts des Particuliers pour n'en conserver au mieux que 2 sur le département.

*Projet Manessier* : peindre la lumière est le 4ème opus de la série des Toiles musicales, concept mettant en relation la musique et la peinture via le numérique. Une demande de prise en charge du cachet de l'artiste va être adressée à la CCPM ainsi qu'au Pays Horloger.

*Le comité des fêtes de Cernay l'Église* organise pour la 8ème fois Rétina'Thlon le 1er septembre 2019, une manifestation dont les bénéfices seront versés pour la recherche contre les maladies de la vue. Il demande l'autorisation de traverser la commune en vélo ou en marchant. Le Conseil Municipal donne son accord.

*Courrier* : Philippe et Laurence DROGREY remercient vivement l'équipe municipale pour le changement des réverbères des rues Triboulet et la Bouloye.

Il manque une lampe dans le lotissement de la Bouloye vers chez Romuald VERNIER (à voir l'année prochaine).

*Natura 2000* : Dossier de présentation du projet de fusion des sites désignés « Zone spéciale de Conservation » et de désignation du site au titre de la directive « Oiseaux » (Consultable en Mairie).

*Vitesse* : Le Département sollicite les communes, au vu de leur connaissance fine du territoire, pour en prendre compte dans la décision finale du passage des routes départementales à 80 ou 90 km/h. le Conseil Municipal souhaite voir passer la D437 à 90 km/h.

*Règlement périscolaire* : Les horaires resteront 6h30 à 18h30 contrairement aux dossiers distribués.

*Projet de loi* : « engagement et proximité » Monsieur le Ministre demande l'aide des conseils municipaux afin de rédiger un projet de loi pour faciliter le quotidien des élus locaux, de reconnaître leur engagement et accroître leurs libertés locales.

*Suite au CM du 25.06* : *Accès chez les particuliers* : Dominique VEILLARD souhaite que l'accès soit réhabilité. Il peut prendre une partie des travaux à sa charge. Monsieur le Maire a demandé un devis à l'entreprise Vermot.

*Sécurité routière* : Des devis ont été demandé suite au CM du 25 juin, nous attendons le chiffre exact.

*Demande de but* : une demande a été formulée pour la pose de but sur la parcelle communale devant chez Vincent DESHAYE. Des devis sont en cours.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h52.

Le Maire,  
Alexandre MONNET